



Mardi 06 juin 2023



Assises nationales des commissaires aux comptes : Appel à recourir à la numérisation

Les participants aux travaux de la 9e édition des assises nationales des commissaires aux comptes ont appelé, dimanche, à Alger, à recourir davantage à la numérisation en vue de s'adapter aux mutations que connaît l'environnement socio-économique de la profession. Au terme des travaux de ces assises, organisées sous le thème : «Commissaire aux comptes, garant de la confiance et de la transparence pour la relance économique», les participants ont appelé à «donner plus de visibilité à la profession de commissaire aux comptes en l'adaptant à la transition numérique pour lui permettre d'exercer ses missions de manière efficace». Selon les recommandations lues par le président du conseil national de la Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC), Mohamed El Habib Merhoum, les participants aux assises ont mis l'accent sur le rôle de l'accompagnement des commissaires aux comptes pour les administrations publiques, notamment le ministère des Finances, dans la réforme menée dans le secteur de la comptabilité financière et la comptabilité publique et les normes d'audit. Les participants ont également exhorté ceux qui exercent les trois métiers de comptabilité (expert-comptable, commissaire aux comptes et comptable agréés) à adhérer aux instances internationales, à leur tête la Fédération africaine des experts comptables (PAFA), l'Union des experts comptables et auditeurs arabes ainsi que la Fédération internationale des comptables, a ajouté M. Merhoum. Les participants ont également recommandé de redoubler d'efforts en matière de

formation continue des chargés d'affaires conformément aux normes internationales, afin de leur permettre d'exercer efficacement leurs fonctions, a-t-il ajouté. La participation du ministre des Finances, Laâziz Faïd, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, samedi, à la 9e session des assises nationales des commissaires aux comptes consacre l'intérêt accordé par les autorités publiques aux préoccupations des commissaires aux comptes et leur disponibilité à communiquer avec la Chambre nationale des commissaires aux comptes pour trouver des solutions à tous les problèmes en suspens liés à la pratique de cette profession, y compris la révision de la loi 10-01 relative à l'organisation de la profession du commissaire aux comptes, a-t-il soutenu. A cette occasion, M. Marhoum a salué la participation des représentants des instances régionales à ces travaux, en tant que président de la Fédération méditerranéenne des experts comptables, du président de la Fédération arabe des experts comptables et auditeurs, Faouzi Farid, et du président de la Compagnie des comptables de Tunisie, Mohamed Anis Aïssa. La deuxième journée a été ponctuée par l'organisation de six ateliers ayant débattu de plusieurs questions relatives à la profession du commissaire aux comptes, comme l'audit comptable et financier et le rôle de l'auditeur dans la lutte contre la fraude, outre l'état de l'intelligence économique dans les sociétés algériennes et la numérisation de la profession de commissaire aux comptes et de la nouvelle loi relative à l'investissement en Algérie. Etaient présents aux travaux de cette édition, des commissaires aux comptes, des experts et des acteurs dans le domaine financier et économique.



Hausse de près de 50% des exportations assurées auprès de la CAGEX en 2022

La dynamique des exportations hors hydrocarbures enregistrée ces dernières années s'est positivement répercutée sur l'activité de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) qui a enregistré, en 2022, une hausse de près de 50% des chiffres d'affaires à l'export qu'elle a assurés, a indiqué son PDG Zohir Laïche.

"Si on devait prendre en compte les chiffres d'affaires assurés, les résultats sont positifs. Pour l'année 2022, le montant a atteint 85,63 milliards de dinars, soit une augmentation de 47% par rapport à 2021", a déclaré M. Laïche à l'APS, notant que la compagnie est actuellement en plein redressement après avoir été impactée par la pandémie de Covid-19.

Pour 2021, les chiffres d'affaires assurés avaient dépassé 57 milliards de dinars, soit une évolution de 13% par rapport à 2020, a ajouté le premier responsable de la CAGEX, une compagnie publique d'assurance qui propose aux exportateurs hors hydrocarbures des polices d'assurance contre les risques commerciaux, dont l'insolvabilité du client.

A ce titre, l'exportateur pourra bénéficier d'une couverture ou indemnité qui varie de 80% du montant de l'impayé en cas d'un risque commercial à 90% du montant de l'impayé au titre du risque politique, précise-t-on à la CAGEX.

"Outre les principales garanties commercialisées par la CAGEX, à la fois sur le marché local et à l'international, sous des formes diverses, la Compagnie s'attelle à développer de plus en plus l'assurance des investissements à l'étranger, le recouvrement des créances, ou encore la vente d'informations", a ajouté M. Laïche.

Créée en 1996, la CAGEX est dotée d'un capital social de 3 milliards de Da, réparti sur dix banques et sociétés d'assurances relevant du secteur public. Il s'agit de la BNA, le CPA, la BEA, la BADR, la BDL, la CNMA, la Compagnie centrale de réassurance (CCR), la SAA et la CAAT.

Interrogé sur les résultats de la compagnie dans le sillage de la progression des exportations algériennes hors hydrocarbures, le PDG de la CAGEX a fait savoir que le chiffre d'affaires en production globale est passé de 1,49 milliard de dinars en 2021 à 1,77 milliard de dinars en 2022, année durant laquelle l'Algérie a réussi à exporter 7 milliards de dollars en produits hors hydrocarbures contre 5 mds de dollars l'année d'avant.

Il a ainsi mis en avant les réformes "importantes" mises en œuvre et qui ont touché toute la sphère de l'économie nationale, doublées des mesures de simplification des procédures à l'adresse des exportateurs dans le cadre d'une volonté politique de diversifier l'économie nationale.

A une question sur la consistance du portefeuille clients de la compagnie qui se limite à 240 exportateurs assurés sur plus de 1400 opérateurs enregistrés en 2022 au niveau national, M. Laïche a souligné que "cette situation montre l'effort à réaliser pour en faire davantage, d'où l'importance pour la compagnie de faire plus d'efforts pour marquer plus fortement sa présence".

C'est justement dans l'optique de remédier au faible engouement des exportateurs à assurer leurs expéditions que la compagnie vient d'initier un programme de communication et de sensibilisation via des rencontres régionales avec les opérateurs économiques de différentes régions du pays.

S'étalant entre mai et juillet, ce cycle de conférences, dont la première s'est déjà tenue à Oran, se dérouleront à Sétif, Alger et Constantine et sont animées par des experts, universitaires et des professionnels de divers secteurs et domaines économiques, indique le même responsable.

Parallèlement, la CAGEX travaille pour accélérer le processus de transformation digitale à travers le parachèvement du progiciel intégré des systèmes d'informations "ERP" de ses activités, souligne M. Lâiche.



Balance commerciale: excédent de 3,5 mds de dollars durant les quatre 1er mois de 2023

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un excédent de 3,5 milliards de dollars durant les quatre premiers mois de l'année 2023, a annoncé lundi à Alger le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

Lors de son exposé devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée Populaire Nationale (APN), sous la présidence de Kamel Belakhdar, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et plusieurs cadres du ministère, M. Zitouni a précisé que la valeur des importations de la période allant de janvier à avril de l'année en cours a atteint 13,89 milliards de dollars et celle des exportations 17,39 milliards de dollars durant la même période, soit un excédent de 3,5 milliards de dollars.

Les exportations hors hydrocarbures ont atteint 1,7 milliards de dollars au cours des quatre premiers mois de l'année 2023, a fait savoir le ministre.

Le secteur s'emploie à augmenter ce chiffre et réaliser l'objectif tracé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soit 13 milliards de dollars à la fin de 2023.

Bilan de banques

Un exploit de la finance islamique

Bien que ne disposant pas de séries statistiques, les experts financiers tentent d'établir des analyses exhaustives au sujet de l'évolution du secteur financier et bancaire dans le pays.

Dans une note de synthèse du secteur bancaire en Algérie à fin 2022, publiée sur son compte officiel, l'expert financier et bancaire, Rachid Sekkak donne les grandes orientations du marché de la place bancaire en Algérie. Il s'agit du total de bilan de ces banques, notamment pour ce qui est de la collecte des ressources et la distribution des crédits, a priori. Il s'agit, en fait, d'une note qui renseigne sur un petit panel de banques, notamment trois banques françaises et deux banques algériennes privées. Une note de synthèse partielle puisqu'on ne retrouve pas les données relatives aux banques publiques, notamment. Toutefois, l'expert qui se focalise sur le bilan d'Al Salam Bank et d'Al Baraka retrace le bon filon que représente le segment de la finance islamique dans le pays. L'expert note que la banque en question a effectué une sensible progression et qu'elle occupe, désormais, la place de leader sur le segment de la finance islamique, selon les analyses préliminaires effectuées sur la base des bilans disponibles. Ainsi, il ressort du total bilan d'Al Salam une augmentation de 10%, correspondant à une valeur de 261, 7 milliards de DA. Au chapitre des prêts bancaires accordés à la clientèle, le taux enregistre une progression de 13.60%, correspondant à une valeur globale de 174, 5 milliards pour cette banque. Quant aux dépôts effectués par la clientèle auprès d'Al Salam, une hausse de 2.18% est enregistrée au sein de cette banque, pour une valeur globale de 153,1 milliards. Al Salam Bank enregistre, par ailleurs, un produit net bancaire PNB équivalent à 11.13 milliards de DA, soit une progression de 20% pour cet exercice 2022. Une évolution du coefficient d'exploitation d'Al Salam, soit la part des gains réalisés par cette banque en 2022, est enregistrée avec un taux correspondant à 34.22%. D'une valeur globale de 4.33 milliards de dinars, le profit net d'El Salam Bank enregistre une hausse de 29%, alors que le coût du risque est évalué à 1.4 milliard de dinars. Les indicateurs de performances de cette banque sont en hausse, comparativement à ceux de la banque Al Baraka dont les activités semblent frappées par un déclin, selon l'analogie faite avec les chiffres de deux banques par l'expert. Pour ce qui est des trois banques françaises installées en Algérie Socgen, BNP et Natixis, le total de bilan consolidé fait ressortir une hausse de 3% avec 935 milliards de dinars engrangés en

2022. Dans cette performance globale des banques de l'Hexagone, c'est la Socgen qui remporte le gros lot avec un total de bilan de l'ordre de 441 milliards de dinars. Pour les dépôts de clientèle, également, 3% sont enregistrées d'une valeur de 736.53 milliards. Quant aux prêts à la clientèle, ils enregistrent une baisse de 3.9%, correspondant à 417 milliards. Pour ce qui est du produit net bancaire (PNB) global, une légère hausse de 1% est enregistrée avec une valeur de 48.31 milliards. Quant au coefficient moyen d'exploitation, «il est de 48.80%, en dégradation par rapport à 2021 (45.71%)».

Le coût du risque est, également, en baisse sensible avec un taux de 51% correspondant à 3.43 milliards de dinars. Alors que «le profit global est en très légère hausse à 14.58 milliards de DA». Vecteur important dans les opérations financières, les banques publiques représentent la part du lion dans le marché national, avec un contrôle de plus de 85% des dépôts et plus 87% des crédits. Bien que ne disposant pas de séries statistiques fiables et surtout disponibles, les experts financiers et autres spécialistes tentent d'établir des analyses exhaustives au sujet de l'évolution du secteur financier et bancaire dans le pays. Cela dit, Il est difficile d'encadrer ces activités, ou de formuler une quelconque recommandation au sujet de la situation globale du secteur financier et bancaire en l'absence de données officielles. Gage de transparence et d'efficacité, la disponibilité de la base de données dans ce domaine est vivement recommandée par les experts.



L'Arabie saoudite réduit sa production de 1 million de b/j Tir groupé de l'Opep+

L'Algérie poursuivra sa coupe volontaire de 48.000b/j jusqu'à fin décembre 2024.

Riyadh a frappé fort. La production du royaume baissera de 1 million de barils par jour supplémentaires en juillet. La production du pays tomberait à 9 millions de barils par jour (bpj) en juillet, contre environ 10 millions de bpj en mai, la plus forte réduction depuis des années, a annoncé le 4 juin le ministère saoudien de l'Énergie à l'issue du sommet de l'Opep+ qui s'est tenu à Vienne en Autriche. Une «frappe» qui n'est pas isolée. «L'Algérie prolongera sa réduction volontaire de 48.000 barils de pétrole par jour jusqu'à fin décembre 2024, par mesure de précaution, en coordination avec les pays participant à l'accord Opep+, qui avaient précédemment annoncé des réductions volontaires en avril dernier», a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines. La Russie, elle, a décidé de prolonger jusqu'à fin décembre 2024 son programme de réduction de sa production de pétrole de 500.000 bpj, a déclaré

dimanche le vice-Premier ministre Alexandre Novak. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés emmenés par la Russie ont, par ailleurs, décidé de continuer à limiter l'offre jusqu'en 2024. Un tir groupé. «Au terme de nos discussions, les pays de la Déclaration de Coopération ont décidé de maintenir les niveaux de production décidés en octobre 2022 pour le reste de l'année en cours», a fait savoir, le ministre algérien de l'Énergie et des Mines. Il faut rappeler que l'Opep+ a décidé de baisser sa production de 2 millions de barils par jour en octobre 2022 avant de récidiver le 3 avril avec une coupe supplémentaire de 1,6 million de barils par jour jusqu'à la fin de 2023. Au contraire de ces deux réunions qui ont été pratiquement expéditives, la précédente, notamment la 36ème réunion ministérielle de l'Opep+ qui s'est déroulée le 4 juin dans la capitale autrichienne Vienne a tenu en haleine observateurs et médias internationaux. Le suspense n'a été levé qu'au bout de sept heures de négociations. Les «23» tardaient à trancher. Il ne restait plus qu'à spéculer. Ce qui n'a pas manqué. Les pronostics sont allés bon train. Il est peu probable que l'Opep et ses alliés approfondissent les réductions d'approvisionnement lors de leur réunion ministérielle de dimanche (4 juin, Ndlr), malgré la chute des prix du pétrole vers 70 dollars le baril» écrivait l'agence Reuters, sourcée par quatre membres de l'Opep+ selon elle. Une information qui allait être douchée. Mal en a pris ceux qui l'ont prise au pied de la lettre, qui en ont fait leurs choux gras. Une réduction de la production allant jusqu'à 1 million de barils par jour est sur la table alors que l'Opep et ses alliés se réunissent ce week-end (4 juin, Ndlr) à Vienne pour décider d'un plan de production, rapportait Sputnik de son côté. L'agence de presse russe qui se basait sur des informations du quotidien américain Le Wall Street Journal réputé pour ses informations exclusives était proche de la vérité. Le verdict a été à la hauteur du suspense balayant dans son sillage toutes les rumeurs de divergences au sein de l'alliance. «L'Opep+ a affiché un front uni. Ils ont à l'évidence des vues divergentes, mais ils ont démontré qu'ils savaient travailler ensemble» a déclaré Giovanni Staunovo, analyste d'UBS. «Nous n'avons pas eu de désaccords. C'est une décision commune prise dans l'intérêt du marché», a assuré le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak. Après l'annonce de Riyadh, les analystes s'attendent à «une réaction positive du marché», a fait remarquer Tamas Varga, de PVM Energy. Le marché a répondu présent. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien, pour livraison en août, s'est apprécié de 1, 80 dollar, hier, à 13h00, par rapport à la séance précédente, pour s'afficher à 77,83 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juillet, progressait de 1,84 dollar à 73, 58 dollars. Le meilleur reste à venir...

Saïed ne compte pas se livrer au FMI

Le président tunisien ne compte pas se livrer au FMI. Kaïs Saïed a plutôt émis l'idée de taxer les personnes aisées bénéficiant des subventions aux produits de base alors qu'elles n'en ont pas besoin. Une manière d'équilibrer le système, en sauvegardant ces subventions qui bénéficient à tous les Tunisiens, mais en prenant «l'excédent d'argent des riches pour le donner aux pauvres», a expliqué le dirigeant lors d'un entretien avec la cheffe du gouvernement, Najla Bouden. «Au lieu de lever les subventions aux produits de base au nom de la rationalisation, on peut introduire des taxes supplémentaires sur les plus riches qui bénéficient de ces subventions sans qu'ils en aient besoin», a-t-il ainsi déclaré. Kaïs Saïed avait déclaré que les nouvelles conditions du FMI pour l'octroi du prêt étaient inacceptables et conduiraient à une paupérisation du pays. Il avait fustigé les «diktats provenant de l'étranger», assurant que le gouvernement trouverait d'autres idées de financement.

Appel à recourir à la numérisation pour s'adapter aux mutations: Assises nationales des commissaires aux comptes

Les participants aux travaux de la 9e édition des Assises nationales des commissaires aux comptes ont appelé, dimanche à Alger, à recourir davantage à la numérisation, en vue de s'adapter aux mutations que connaît l'environnement socio-économique de la profession.

Au terme des travaux de ces assises, organisées sous le thème «Commissaire aux comptes, garant de la confiance et de la transparence pour la relance économique», les participants ont appelé à «donner plus de visibilité à la profession de commissaire aux comptes en l'adaptant à la transition numérique pour lui permettre d'exercer ses missions de manière efficace». Selon les recommandations lues par le président du Conseil national de la Chambre nationale des commissaires aux comptes (CNCC),

Mohamed El Habib Merhoum, les participants aux assises ont mis l'accent sur le rôle de l'accompagnement des commissaires aux comptes pour les administrations publiques, notamment le ministère des Finances, dans la réforme menée dans le secteur de la comptabilité financière et la comptabilité publique et les normes d'audit. Les participants ont également exhorté ceux qui exercent les trois métiers de comptabilité (expert comptable, commissaire aux comptes et comptable agréés) à adhérer aux instances internationales, à leur tête la Fédération africaine des experts-comptables (PAFA), l'Union des experts-comptables et auditeurs arabes, ainsi que la Fédération internationale des comptables, a ajouté M. Merhoum. Les participants ont également recommandé de redoubler d'efforts en matière de formation continue des chargés d'affaires conformément aux normes internationales, afin de leur permettre d'exercer efficacement leurs fonctions, a-t-il ajouté. La participation du ministre des Finances, Laaziz Faïd et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, samedi, à la 9e session des Assises nationales des commissaires aux comptes, consacre l'intérêt accordé par les autorités publiques aux préoccupations des commissaires aux comptes et leur disponibilité à communiquer avec la Chambre nationale des commissaires aux comptes pour trouver des solutions à tous les problèmes en suspens liés à la pratique de cette profession y compris la révision de la loi 10-01 relative à l'organisation de la profession de commissaire aux comptes, a-t-il soutenu. A cette occasion, M. Merhoum a salué la participation des représentants des instances régionales à ces travaux, en tant que président de la Fédération méditerranéenne des experts comptables, du président de la Fédération arabe des experts-comptables et auditeurs, Faouzi Farid et du président de la Compagnie des comptables de Tunisie, Mohamed Anis Aïssa. La deuxième journée a été ponctuée par l'organisation de six ateliers ayant débattu de plusieurs questions relatives à la profession de commissaire aux comptes, comme l'audit comptable et financier et le rôle de l'auditeur dans la lutte contre la fraude, outre l'état de l'intelligence économique dans les sociétés algériennes, et la numérisation de la profession de commissaire aux comptes et de la nouvelle loi relative à l'investissement en Algérie. Etaient présents aux travaux de cette édition, des commissaires aux comptes, des experts et des acteurs dans le domaine financier et économique.

Production de pétrole: De nouvelles coupes pour booster les prix

La mise en garde lancée, le 31 mai dernier, par le prince Abdelaziz Ben Salmane, ministre saoudien de l'Énergie, en direction des hedge funds et des traders, qui spéculent sur la chute des prix de pétrole, à travers laquelle il a laissé entendre qu'une nouvelle chute de la production de pétrole pourrait intervenir le 4 juin, a été mise à exécution.

Dimanche, à l'occasion de la réunion de l'Opep+, à Vienne, l'Arabie Saoudite est passée à l'action, décidant de procéder à une nouvelle coupe volontaire de sa production de l'ordre d'un million de barils par jour. Une réduction qui s'applique à compter de juillet et pourra être prolongée, a déclaré le prince Abdelaziz Ben Salmane, à l'issue de la réunion à Vienne de l'Opep+, regroupant les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs dix alliés conduits par la Russie.

La production pétrolière saoudienne passera ainsi à 9 millions de barils par jour, pour une réduction totale de sa production de 1,5 million de barils par jour, selon le ministère. Le ministère a précisé que cette nouvelle baisse de production visait à renforcer les mesures de précaution prises par les pays de l'Opep+ en vue de soutenir la stabilité et l'équilibre des marchés pétroliers.

Le prince Abdelaziz Ben Salmane s'est félicité d'avoir ménagé «le suspense» avec cette mesure qu'il a qualifiée de «cerise sur le gâteau» pour «ramener la stabilité sur un marché» extrêmement volatile. Dans ce sillage, le vice-Premier ministre russe Alexander Novak a précisé pour sa part que les baisses instaurées depuis début mai par neuf pays, dont Riyad, Moscou, Bagdad ou encore Dubaï, pour un total de 1,6 million de barils quotidiens, «sont étendues jusqu'à fin 2024».

Les négociations entre les 23 participants, qui représentent 60% de la production mondiale d'or noir, ont duré plusieurs heures, et à l'issue des discussions, les Emirats arabes unis, désireux de pomper davantage, ont obtenu un relèvement de leur quota de production de brut pour 2024, selon le nouveau tableau publié par l'Opep. En contrepartie, l'Angola, le Congo et le Nigeria notamment, réticents dans un premier temps, ont vu un abaissement de leurs objectifs, qu'ils peinent à atteindre. «Nous avons réussi à nous mettre d'accord», a déclaré Bruno Jean-Richard Itoua, ministre congolais des Hydrocarbures. «On est très content», a-t-il insisté.

La réduction décidée par l'Arabie Saoudite, qui intervient dans un contexte de baisse des prix du baril ces derniers mois malgré l'annonce début avril de coupes drastiques, a fait gagner une légère hausse de 0,24% sur le prix du Brent (76,58 dollars), qui s'échangeait à 76 dollars le baril, loin des sommets enregistrés en mars 2022 au début du conflit en Ukraine (près de 140 dollars).

Selon certains analystes, les membres de l'Opep+ ont affiché un front uni, démontrant qu'ils savaient travailler ensemble.

Nous assistons à la fin de la globalisation néolibérale

Pour Mourad Preure, consultant international en questions énergétiques, la cohésion entre les pays de l'OPEP et de l'OPEP+, qui fait naturellement face à des lobbies qui veulent lui porter atteinte, participe activement au changement de l'ordre mondial. « Grâce aux changements qui s'opèrent dans le monde, nous aurons prochainement plusieurs marchés pétroliers. Nous assistons à la fin de la globalisation néolibérale et, par conséquent, de celle de l'Occident », a-t-il estimé dans une intervention, hier, sur les ondes de la Radio algérienne.

L'Algérie a décidé de prolonger sa réduction volontaire de 48.000 barils de pétrole par jour, jusqu'à fin décembre 2024, a annoncé dimanche le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué. Après avoir participé aux travaux de la 186e réunion de la Conférence de l'Opep, M. Arkab a pris part ce dimanche aux travaux de la 49e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et de la 35e réunion ministérielle Opep et non-Opep (Opep+).

Lors de ces réunions, les ministres en charge du pétrole de la Déclaration de Coopération (Opep+) ont échangé sur la situation actuelle du marché pétrolier international et de ses perspectives d'évolution à court terme.

A l'issue des réunions, M. Arkab a déclaré que «les pays de l'Opep+ sont particulièrement attentifs à l'évolution des fondamentaux du marché pétrolier international», selon la même source. «La conjoncture économique mondiale devrait croître modérément jusqu'à la fin de l'année en raison d'une croissance faible dans les pays industrialisés, une inflation élevée et un rebond modéré de la croissance économique dans les pays émergents. L'ensemble de ces facteurs agissent sur la demande mondiale de pétrole qui devrait rester relativement contenue au second semestre 2023 alors que le marché pétrolier reste convenablement approvisionné», souligne le ministre cité dans le communiqué. «Au terme de nos discussions, les pays

de la Déclaration de Coopération ont décidé de maintenir les niveaux de production décidés en octobre 2022 pour le reste de l'année en cours», a-t-il fait savoir.

Après l'annonce de Ryad, les analystes s'attendent à «une réaction positive du marché», sans éloigner la possibilité d «un repli de la demande sous la pression inflationniste, qui pourrait annuler l'effet de cette diminution de l'offre». Mais, consciente de cette volatilité, l'alliance a prévenu qu'elle convoquerait une réunion en urgence «si nécessaire» pour équilibrer la balance.



Coopération algéro-russe : Une délégation d'hommes d'affaires à Alger

Une délégation d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprises russes effectuera, à partir de demain mardi 2 juin, une visite de deux jours en Algérie.

L'objectif est la recherche d'opportunités d'investissement dans 13 secteurs. Cette délégation est composée de représentants de différents secteurs d'activité, tels que l'industrie automobile, l'agroalimentaire, les technologies pétrolières et gazières, les équipements CNC, les systèmes de sécurité aérienne, les stations de pompage, les équipements galvaniques.

Les infrastructures ferroviaires, les solutions informatiques, l'industrie pétrolière et gazière, les services pétroliers, la révision des groupes motopropulseurs d'hélicoptères, et bien d'autres encore, sont également représentées, précise dans un communiqué la Chambre de Commerce et d'Industrie Mezeghna d'Alger.

Des rencontres « B2B » se tiendront à l'Hôtel Sofitel, avec leurs homologues algériens pour discuter des opportunités de partenariat entre les deux parties. « C'est une occasion unique de rencontrer vos homologues russes et d'établir des partenariats prometteurs » souligne le communiqué de la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya d'Alger «Mezeghna », organisatrice de l'événement.

A cet effet, la CCI d'Alger a invité les opérateurs économiques algériens à « saisir cette opportunité exceptionnelle de rencontrer des représentants d'entreprises russes renommées dans votre secteur d'activité ».

Henni à l'ouverture de la 20e édition du Salon Djazagro : De « nombreux projets seront signés avec l'Italie »

La 20e édition du Salon professionnel de la production agroalimentaire Djazagro s'est ouverte ce lundi, à la Safex avec la présence de 600 exposants qui représentent 150 entreprises.

Dans sa visite des différents stands, Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a affirmé que «l'Etat assure son soutien avec des avantages dont des exonérations fiscales et parafiscales incluses dans le nouveau Code de l'Investissement pour permettre au secteur agricole et agroalimentaire de jouer pleinement son rôle».

Et d'ajouter : « c'est le nouveau visage d'une Algérie nouvelle». Dans ses déclarations à la presse, M. Henni indique que «nous allons continuer à investir dans ce domaine, nous avons des opportunités avec des pays amis comme l'Italie».

Evoquant les capacités d'exporter l'excédent agricole vers l'extérieur, le ministre bifurque sur le marché africain, affirmant que beaucoup d'infrastructures sont en cours de réalisation dont la route transsaharienne. Enchaînant, M. Henni a annoncé que «plusieurs projets de coopération notamment en industrie de transformation et filière lait seront signés durant ce Salon», et précise qu'Alger et Rome comptent «aller vers de contrats de partenariat sur le long terme».

Aussi, le ministre souligne que «nous assistons à un début de construction d'un partenariat stratégique dans le domaine agricole et de l'industrie de transformation avec comme objectif la création d'une plus-value importante», précisant que les investisseurs étrangers sont accompagnées par des dispositions fiscales et parafiscales très importantes, en plus du coût de l'énergie qui est très compétitif.

Côté italien, Gabriele Barone, Directeur de l'ICE, section pour la Promotion des Échanges de l'Ambassade d'Italie à Alger, a affirmé que «l'agro-industrie en Algérie représente un secteur qui regorge d'importantes opportunités de collaboration pour les entreprises italiennes. Notre présence en force à Djazagro vise à renforcer de plus en plus les contacts d'affaires avec les opérateurs locaux, dans le cadre des partenariats gagnant-gagnant».

Fazia Dahleb : « Il est temps de se lancer dans l'économie circulaire »

L'économie circulaire constitue un gisement pour l'attractivité de l'industrie nationale et permet l'optimisation ainsi que la réutilisation des ressources et des matières nécessaires aux différents processus industriels. Outre son apport à l'environnement à travers une production engendrant moins de déchets, l'économie circulaire est considérée comme un moyen de rehausser l'attractivité et la compétitivité des produits et services industriels.

A cet égard, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fazia Dahleb, a souligné qu'« il est temps de lancer une économie circulaire pour valoriser et recycler les déchets en Algérie ».

Une manière de passer du mode de gestion des déchets traditionnels vers une économie circulaire, dont le but est d'arriver à valoriser en moyenne 30 % à 40 % des déchets. Intervenant, ce lundi sur les ondes de la Radio nationale, la ministre a affirmé que «l'Algérie produit actuellement l'équivalent de 13,5 millions de tonnes

de déchets, alors que seulement 09% de ces déchets sont actuellement recyclé ». Certains experts estiment, même, que l'Algérie produit environ 34 millions de tonnes de déchets, dont 13 millions de débris ménagers. Avec moins de 10 % seulement de déchets recyclés et valorisés.

La valeur économique des déchets ménagers et assimilés étant estimée à 150 milliards Da/an, un chiffre en constante augmentation, avait indiqué le directeur de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane.

Un secteur pouvant créer 100 000 emplois. Février dernier, la responsable du département des déchets ménagers à l'AND, Akila Boudraâ, avait estimé que la valeur marchande des ordures ménagères et assimilées est passée de 151 milliards de DA au deuxième semestre de 2021 à 243 milliards de DA au premier semestre de 2022. Un trésor se cache dans les poubelles.

A l'occasion de la Journée internationale de la protection de l'environnement, Mme Faiza Dahleb a déclaré que « la stratégie nationale dans le domaine de la gestion des déchets pour l'horizon 2035 vise à favoriser la transition vers l'économie circulaire, qui figure en tête de cette vision en révisant le cadre légal qui régit la gestion des déchets de 2001 ». Ce qui, selon les experts, engendrera 18 000 postes d'emploi directs.

Dans son intervention, la ministre a mis en avant la nécessité d' « encourager l'investissement dans ces projets créateurs de richesses et les opportunités d'emplois dans ce secteur ».

D'autant, a-t-elle a ajouté que « l'Algérie souffre aujourd'hui comme d'autres pays dans le monde du phénomène de pollution généralisée, notamment les déchets en plastiques qui représentent aujourd'hui 87 % des déchets collectés ».

A cet égard, son Département œuvre, en concertation avec divers départements ministériels, à formuler un programme national pour initier le processus de valorisation des déchets plastiques et autres types de déchets, notant que le ministère a mené de nombreuses études et a montré que 60% des déchets en Algérie sont des déchets organiques.

Des matières organiques devant être transformer, au niveau des centres techniques, en engrais utilisables dans le secteur agricole, a-t-elle révélé.



DURCISSEMENT DES PEINES CONTRE L'ACCAPAREMENT DES TERRES DE L'ÉTAT : Jusqu'à 15 ans de prison ferme

Face à l'accaparement des terres domaniales et la dilapidation du foncier public, qui n'a cessé de s'accroître durant les dernières décennies, l'État algérien a décidé de sévir par des mesures judiciaires exemplaires, traduisant ainsi l'engagement des autorités pour la préservation des terres ainsi que contre les constructions illicites, dans la logique d'un urbanisme réglementé.

Les infractions constatées dans le détournement des terres de leur vocation (agricole, industrielle, touristique,...) et l'absence de documents justifiant l'occupation de ces terres n'ont que trop duré, et la récupération des assiettes foncières est devenue plus qu'une nécessité. Selon des rapports de la Gendarmerie nationale, plus de 5 000 affaires liées aux atteintes au foncier ont été traitées depuis l'année dernière, et pas moins de 10% des exploitations agricoles de la capitale ont été détournées de leur vocation. Des enquêtes des services de sécurité, ont par ailleurs, révélé que les détournements du foncier touchent beaucoup plus les terres relevant du domaine public. Et devant ce fait, une réglementation sur le droit de propriété s'impose, plus que jamais. Dans ce cadre, un avant-projet de loi avait été examiné au début du mois

de mai dernier, comprenant des textes en préparation, pour des mesures dissuasives contre toutes les saisies de terres appartenant à l'État, et d'imposer de lourdes peines de prison, dans le but de réduire la construction et l'annexion aveugles de terres sans droit légal, par des moyens frauduleux, ayant défiguré l'urbanisme. Un nouveau système judiciaire chargé de lutter contre **la construction illégale de ces terres**, considérée comme une atteinte au prestige de l'État, **en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune**, qui avait assuré en Conseil des ministres que «l'État est en droit de défendre ses biens, au même titre que les droits du citoyen». L'État vise ainsi, à travers ce nouveau projet de loi, à restaurer son autorité.

Sous la responsabilité des élus locaux

La naissance d'un nouveau projet de loi qui stipule ainsi dans son article 8, qu'il « est interdit de construire sur les terres de l'État, sans l'obtention d'autorisations, comme il est interdit de relier ces constructions aux réseaux d'AEP, d'électricité et de gaz, sous peine de sanctions sévères ». Des peines pouvant aller « jusqu'à 15 ans de prison, assortie de lourdes amendes ». Et afin de mener à bien cette initiative, il a été décidé de créer des « cellules locales », qui auront la responsabilité « d'informer les autorités compétentes, de prendre toute proposition de protection et de préservation des terres de l'État, et de déterminer leur formation, leur emplacement et les modalités de leur gestion à travers l'organisation ». D'autre part, l'article 9 de ce projet de loi prévoit la démolition de ces constructions par décision du président de l'APC, dans un délai n'excédant pas 8 jours à compter de la date de réception du rapport d'inspection criminelle et le cas échéant, par décision du wali compétent dans les 10 jours ». Il est néanmoins mentionné dans ce projet de loi que les décisions de démolition peuvent « faire l'objet d'un recours » qui « n'excède pas 8 jours, à compter de la date de notification de la décision de démolition ». En outre, il est spécifié que « le maire, ordonne également que les travaux de démolition soient exécutés par les autorités compétentes de la municipalité, en l'acquérant ou en y construisant de nouveaux bâtiments ou installations ».

وقف إهدار المال العام

تفاديا لحدوث ما حدث في سنوات البحبوحة المالية، قبل قرابة العقدين، تتجه السلطات العمومية إلى انتهاج أسلوب صارم في تسيير المال العام، من خلال اعتماد قانون 18-15 الخاص بقوانين المالية الذي تمت المصادقة عليه في البرلمان العام 2018.

يرى مراقبون بأن أول امتحان سيواجهه وزارة المالية هو إيجاد طريقة ناجعة في تسيير المال العام لتفادي دخول البلاد في حالة "التعثر" وبالتالي فرض إدارة شفافة ودقيقة لاحتياطي العملة الصعبة والاستفادة من سياسة ضبط النفقات وترشيدها ووقف نزيف الاستيراد وتضخيم الفواتير الذي أتى على ملايين الدولارات في عمليات استيراد عشوائية وغير مراقبة بالقدر الكافي، أوصلت البلاد إلى حافة الإفلاس وفرضت عليها اللجوء إلى التمويل غير التقليدي وطبع النقود بكميات معتبرة في 2017 و2019.

في هذا الصدد، يعتبر تفعيل القانون العضوي المتعلق بقوانين المالية الصادر في 2 سبتمبر 2018، الذي أعد أصلا كي يشرع في تطبيقه بداية من سنة 2012 قبل أن تقوم "العصابة السابقة" بتجميد مشروع في 2010، (يعتبر أي القانون) الحل الوحيد الواقعي المتاح حاليا، بما قد يساعد في ضبط إيرادات ونفقات الدولة، ومراقبة بدقة أوجه الإنفاق والمخلفات التي تتبقى في أرصدة حسابات الدولة بعد انتهاء السنة المالية في 31 ديسمبر.

ولمن لا يعلم مضمون هذا التشريع، فإنه ينص في الفقرة الثانية من المادة 89، على أنه سيتم تطبيق أحكام القانون 18-15 فيما يخص قوانين المالية للسنوات 2021 و2022، والتي تبقى خاضعة للقانون القديم الصادر في 1984، حسب مبدأ التدرج عن طريق إدراج كتلة عملياتية ووظيفية منصوص عليها بموجب هذا القانون العضوي في كل سنة مالية ويتم إعلام اللجان المكلفة بالمالية على مستوى المجلس الشعبي الوطني ومجلس الأمة بذلك مسبقا.

ويشار إلى أن صاحب المشروع المذكور هو وزير المالية الأسبق عبد الرحمن راوية الذي صرح بعد مصادقة البرلمان عليه في 2018، أن الإطار الجديد لتسيير مالية الدولة سيكون مرتكزا على الفعالية ومبنيًا على النتائج المحققة وفقا لأهداف محددة، موضحا بأن هذا النص يهدف "لإصلاح الإطار الموازناتي والمحاسباتي وإحداث تحول عميق في كيفية تسيير المال العام، حيث إنه يركز على الموازنة الموجهة لتحقيق النتائج انطلاقا من أهداف محددة وليس على طبيعة النفقات مثلما هو معمول به حاليا".

ويشار إلى أن القانون العضوي المتعلق بقوانين المالية يهدف إلى إصلاح تسيير المالية العمومية، حيث وجه للبحث عن الفعالية والنتائج وإلى تحسين تقديم قوانين المالية للحصول على مقروئية أفضل وتعزيز شفافية معلومات الميزانية تقوية الرقابة البرلمانية.

وكان متوقعا أن يتم اعتماد الطريقة الجديدة في إعداد الميزانية السنوية للدولة "قانون المالية" ابتداء من قانون مالية 2021، بما يتماشى مع مبدأ التسيير القائم على النتائج من خلال وضع "محاظف برامج" لفائدة الوزارات والمؤسسات العمومية التي تتفرع بدورها إلى برامج فرعية ونشاطات من خلال دمج ميزانيتي التسيير والاستثمار تحت حساب واحد، كطريقة لوقف إهدار المال العام في مشاريع لن ترى النور أبدا وتسجل في خانة المنجزة كما كان يحدث في الفترة السابقة.

ووفقا للقانون المذكور، فإن قوانين المالية التي سوف يتم إعدادها مستقبلا، ستتضمن في هيكلها الجديد أربعة أجزاء بدل جزئين وهو ما سيمنح شفافية أكبر للمعلومات الميزانية، بالإضافة إلى تأطير حسابات

التخصيص الخاص (المعروفة بالصناديق الخاصة) بوجود وجود صلة مباشرة بين الإيرادات المخصصة والنفقات، الأمر الذي سيؤدي إلى حذف العديد منها.

كما ينص القانون 15-18 على مبدأ إخضاع عمليات تنفيذ ميزانية الدولة إلى الرقابة الإدارية والقضائية والبرلمانية حسب الشروط التي يحددها.

ويمثل هذا القانون قفزة نوعية في مجال عصرننة المنظومة المالية العمومية كونه يندرج في إطار مواصلة الإصلاحات الاقتصادية الرامية لترسيخ أسس الحكم الرشيد، وسيلغي قانون 17/84 الساري المفعول والذي أصبح لا يستجيب للمتطلبات التي تفرضها التغييرات التي عرفتها الجزائر في المجالين السياسي والاقتصادي.



عرض مشروع قانون حماية أراضي الدولة

عرض وزير العدل حافظ الأختام، عبد الرشيد طبي، مشروع قانون يتعلق بحماية أراضي الدولة والمحافظات عليها أمام لجنة الشؤون القانونية والإدارية والحريات بالمجلس الشعبي الوطني.

أوضح طبي في عرضه، اليوم الاثنين، أن مشروع هذا القانون يقترح “إطارا قانونيا جديدا يضبط آليات حماية أراضي الدولة والمحافظات عليها ويعزز المنظومة القانونية سارية المفعول في هذا المجال”، وذلك بهدف “تحديد آليات حماية أراضي الدولة من الاستيلاء عليها والقواعد المطبقة على البنائيات والمنشآت المقامة عليها بطريقة غير شرعية والعقوبات المطبقة في حالة التعدي عليها.”

وأشار إلى أن هذا النص القانوني يمكن تقسيمه إلى “ثلاثة محاور أساسية تتعلق بتعزيز التدابير الاحترازية لحماية أراضي الدولة، محاربة البنائيات الفوضوية وتعزيز الحماية الجزائية”، وذلك “تنفيذا لتعليمات رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، المتضمنة إعداد نص قانوني لحماية أراضي الدولة، بعدما عرفت ظاهرة الاعتداء على هذه الأراضي تناميا كبيرا في السنوات الأخيرة.”

وقصد حماية الأراضي التابعة للأموال الوطنية، أكد الوزير أن نص المشروع “منح لمسيرتي أراضي الدولة حق اللجوء إلى القاضي المختص لاتخاذ كل إجراء أو تدبير لازم لحمايتها، كما تتابع مصالح الدولة

المختصة والجماعات المحلية والمؤسسات والهيئات العمومية المعنية بتنفيذ الأحكام القضائية الصادرة في مجال حماية أراضي الدولة وتسهر على إرجاعها إلى حالتها الأصلية.”

وينص المشروع -بضيف طبي- على “أنه لا يمكن تشييد بنايات أو منشآت على أراضي الدولة إلا بعد الحصول على الرخص التي تصدرها السلطات الإدارية المختصة وهدم البنايات أو المنشآت التي يتم تشييدها بطريقة غير شرعية على أراضي الدولة بقرار من رئيس المجلس الشعبي البلدي أو الوالي، حسب الحالة، وحسب الكيفيات المحددة فيه وتكون المصاريف المترتبة على الهدم على عاتق المخالف، كما يمكن أن تكون قرارات الهدم محل طعن أمام الجهات القضائية المختصة.”

من جهة أخرى، كشف طبي أن المشروع “يحدد القواعد الإجرائية التي تتلاءم مع المكافحة الفعالة للجرائم الواقعة على أراضي الدولة من خلال تحديد الأعوان المؤهلين للبحث عن الجرائم المنصوص عليها في هذا المشروع ومعاينتها، علاوة على التحقيقات التي يرونها لازمة وطلب إبلاغهم بالمستندات التقنية المتعلقة بها.”

وينص المشروع أيضا على “حماية المبلغين الذين يقومون عن حسن نية بالتبليغ عن أفعال التعدي على أراضي الدولة وإعفائهم من أي مسؤولية إدارية أو مدنية أو جزائية حتى وإن لم تؤد التحقيقات إلى أي نتيجة، وعلى تحريك الدعوى العمومية من طرف النيابة العامة تلقائيا.”

ويجزم المشروع “جميع أشكال التعدي الواقعة على أراضي الدولة ذات الصلة بمجال تطبيقه ويقر لها عقوبات سالبة للحرية قد تصل إلى السجن لمدة 15 سنة وغرامة قد تصل إلى 1.500.000 دينار جزائري حسب خطورة الفعل المرتكب وصفة الفاعل، ويشدد العقوبة إذا أدى التعدي إلى التصرف في أراضي الدولة أو إذا كان ناتجا عن تقاعس أو تساهل أو المعنوي والشريك والمعرض.”

بعد تمديد خفض الإنتاج.. أسعار النفط ترتفع

ارتفعت أسعار النفط يوم الإثنين بأكثر من دولار واحد للبرميل، بعد أن أعلن عدّة منتجين على غرار الجزائر عن تمديد خفض الإنتاج الطوعي إلى غاية نهاية العام المقبل.

وارتفعت العقود الآجلة لخام برنت بـ1.08 دولار إلى 77.21 دولارا للبرميل. كما صعد خام غرب تكساس الوسيط الأمريكي بـ1.07 دولار إلى 72.81 دولارا للبرميل.

وإلى جانب تمديد خفض الطوعي للإنتاج من قبل الجزائر وروسيا والإمارات ومنتجين آخرين، تعهدت السعودية بتخفيض إضافي لإنتاجها بمقدار مليون برميل يوميا بداية من جويلية.

سباق الرقمنة بالوزارات والمؤسسات والبنوك يتواصل 100 ألف مليار.. دفع وسحب إلكتروني في 120 يوما!

كشف تجمع النقد الآلي "جي مونيتيك" في حصيلته الأخيرة عن مبالغ طائلة للتعاملات المالية الإلكترونية في الجزائر في ظرف 4 أشهر من بداية السنة 2023، أي خلال 120 يوما، تجاوزت 100 ألف مليار سنتيم.

ويرجع ارتفاع التعاملات النقدية الإلكترونية في الجزائر خلال الأشهر الأخيرة إلى الاتفاقيات المكثفة التي تم إبرامها مع وزارات ومؤسسات عمومية وبنوك لتكريس الدفع الرقمي، حيث بلغت التبادلات 1073 مليار دينار منذ بداية العام، أي أزيد من 100 ألف مليار سنتيم.

وتشمل هذه المبالغ وفق الحصيلة التي اطلعت عليها "الشروق" الدفع الإلكتروني، ونشاطات السحب على الجهاز النقدي ونشاط الدفع على محطة الدفع الإلكتروني، ونشاط الدفع بواسطة الهاتف، وعادلت فواتير الدفع عبر الأنترنت بداية من 1 جانفي إلى 30 أفريل 7.893 مليار دينار، ويتعلق الأمر بدفع فواتير الهاتف والاتصالات والنقل والتأمين والخدمات الإدارية وبيع السلع والرياضة والترفيه.

كما تم إجراء في نفس الفترة 3.612 مليون عملية للدفع عبر الأنترنت مع إحصاء وجود 351 تاجر

للويب منخرط في نظام الدفع الإلكتروني البيبنكي، وتحقيق منذ انطلاق الدفع على الانترنت حوالي 25 مليون معاملة.

وبخصوص المبلغ الإجمالي لمعاملات السحب عبر أجهزة الدفع البنكية، فقد عادل خلال ذات الفترة 1056 مليار دينار أما بخصوص نشاط الدفع على محطة الدفع الإلكتروني فقد بلغ 9.161 مليار دينار، وهي أرقام قياسية ومبالغ طائلة تضاف إليها التبادلات المسجلة في إطار عملية الدفع عبر الهاتف، والتي لم يتم الكشف عن قيمتها لحد الساعة. وباشرت الحكومة عبر مختلف الوزارات والمؤسسات العمومية والهيئات الرسمية إجراءات ماراطونية لتعميم الرقمنة في ظرف قياسي استجابة لأوامر رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، الذي أمهل قطاع المالية على سبيل المثال 6 أشهر لاستكمال الملف، ويتعلق الأمر بجمركة الجمارك وأملاك الدولة والضرائب.

وبالمقابل صادقت مؤسسات وهيئات أخرى على إجراءات جديدة لرقمنة **الدفع** وتعميم السداد الإلكتروني، من خلال إبرام اتفاقيات مع البنوك على غرار تلك الموقعة مؤخرا بين الجمعية المهنية للبنوك ومؤسسة الجزائرية للمياه، والخطوات التي اتخذتها شركة "سيال"، والاتفاقيات التي أبرمها كل من البنك الوطني الجزائري والبنك الخارجي الجزائري ومتعاملين مصرفيين آخرين لتكريس الدفع الإلكتروني. وسبق وأن صرّح رئيس جمعية البنوك والمؤسسات المالية لزه لطرش أن جميع البنوك في الجزائر مُصمّمة على تنفيذ مسار تطوير وعصرنة القطاع، تماشيا مع تطلعات السلطات العمومية بهدف خدمة الأفراد والمؤسسات، مشيرا إلى أن الهدف المتطلّع إليه يبقى الارتقاء بمجال النقديّات والدفع الإلكتروني ورقمنة القطاع.

ويرتقب أن تبرم البنوك مستقبلا اتفاقيات مع مؤسسات هامة من أجل تعميم عمليات الدفع الإلكتروني لتحقيق الشمول المالي، كما تسعى الأخيرة في إطار ترسيخ الثقافة المالية لإطلاق شراكات مع عدة دوائر وزارية كالتعليم العالي والتربية الوطنية والثقافة والتكوين والتعليم المهنيين من أجل تعزيز المفاهيم المتعلقة بالثقافة المالية.



هذه هي شروط وكيفيات منح العقار الاقتصادي التابع للدولة لإنجاز مشاريع استثمارية

ناقشت اللجنة المختصة بالمجلس الشعبي الوطني، مشروع القانون الذي أحيل إليها، والذي يحدد شروط وكيفيات منح العقار الاقتصادي التابع للأملاك الخاصة للدولة والموجه لإنجاز مشاريع استثمارية، والذي

بموجبه تم منح الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار العقاري الاقتصادي التابع للأملاك الخاصة للدولة والموجه لإنجاز مشاريع استثمارية.

وتطبق أحكام هذا المشروع على العقار الاقتصادي التابع للأملاك الخاصة للدولة والمتكون من الأراضي المهيأة التابعة للمناطق الصناعية ومناطق النشاط، الأراضي المهيأة الواقعة داخل محيط المدن الجديدة، الأراضي المهيأة التابعة لمناطق التوسع السياحي والمواقع السياسية، والتابعة للحضائر التكنولوجية، والأصول العقارية المتبقية التابعة للمؤسسات العمومية المحلة، والأصول العقارية الفائضة التابعة للمؤسسات العمومية الاقتصادية. الأراضي الموجهة للترقية العقارية ذات الطابع التجاري، الأراضي الأخرى المهيأة التابعة للأملاك الخاصة للدولة.

وتستثنى من مجال تطبيق هذا القانون الأراضي الفلاحية أو ذات الوجهة الفلاحية التابعة للأملاك الخاصة للدولة الأراضي المتواجدة داخل المساحات المنجمية الأراضي المتواجدة داخل مساحات البحث عن المحروقات واستغلالها ومساحات حماية المنشآت الكهربائية والغازية الأراضي التابعة للأملاك الخاصة للأملاك للدولة الموجهة لاستيعاب مناطق النشاطات لتربية المائيات، الأراضي الموجهة للترقية العقارية المستفيدة من إعانة الدولة، الأراضي التابعة للأملاك الخاصة للدولة الموجهة لإنجاز مشاريع استثمارية عمومية.

وتنص المادة 8 من المشروع على أنه تكلف الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار عبر شبكها الوحيد وبتفويض من الدولة بالبت بالتشاور مع القطاعات المعنية في توجيه الوفرة العقارية بغرض تهيئتها من طرف وكالات عمومية مختصة في مجال العقار الصناعي، السياحي والحضري حيث تتكفل هذه الوكالات بتسيير الوفرة العقارية.

كما تكلف الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار بتسيير وترقية حافظة العقار الاقتصادي التابع للدولة من أجل منح الامتياز عليه ومسك وتعيين يجل العقار الاقتصادي القابل لتشكيل العرض العقاري الموجه للاستثمار الذي يتضمن خصائص كل ملك عقاري مع وضع تحت تصرف المستثمرين عن طريق "المنصة الرقمية للمستثمر" كل المعلومات حول الوفرة العقارية.

التشاور مع الولاية وإعداد تقرير كل شهرين:

ونص مشروع القانون على أن تقوم الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار بالتشاور مع الولاية بتحديد الاستثمارات القابلة للحصول على العقار الاقتصادي مع الأخذ بعين الاعتبار خصوصية النشاطات المطور أو التي سيتم تطويرها على المستوى الوطني والمحلي في إطار الأهداف المسطرة وكلفت الوكالة بإعداد تقرير كل شهرين عن حصيلة النشاطات زيادة على التقرير السنوي يرسل إلى الوزير الأول أو رئيس الحكومة، حسب الحالة.

إرجاع كل عقار تم تغيير وجهته:

وتلزم أيضا الوكالة بتوجيه العقار الاقتصادي التابع للأملاك الخاصة للدولة. الذي منح لها تفويض تسييره للمشاريع الاستثمارية دون سواها. وتلزم كذلك حيث المادة 11 بإرجاع للدولة كل عقار تم تغيير وجهته، حسب أدوات التعمير أو لأي سبب آخر. **امتياز 33 سنة قابلة للتجديد وحسب المادة 14 يمنح الامتياز

القابل للتحويل إلى تنازل بموجب قرار صادر عن الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار، ويمنح الامتياز لمدة 33 سنة قابلة للتجديد بالنسبة للمشاريع الاستثمارية باستثناء الأراضي الموجهة للترقية العقارية ذات الطابع التجاري والتي تحدد شروط وكيفيات منح الامتياز عليها عن طريق التشريع

6 شروط يتوجب على المستثمر احترامها:

ونصت المادة 15 على وجوب احترام البنود المقررة في دفتر الأعباء، من طرف المستثمر، لاسيما عدم تغيير الوجهة أو استعمال كل أو جزء من العقار لأغراض غير تلك المدونة في دفتر الأعباء إلا بترخيص من طرف الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار، وإنجاز المشروع في الآجال المحددة، تسديد أنوى الإيجارية السنوية المستحقة وأعباء التسيير مع التوجهات الاستراتيجية وتأثيرها على التنمية الاقتصادية والاجتماعية الحق في الفسخ بصفة انفرادية من طرف الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار لعقد الامتياز في حالة إخلال المستثمر ببند دفتر الأعباء والإبقاء على الوجهة الاقتصادية للعقار الممنوح بعد إنجاز المشروع. حيث توضح المادة 19 على أنه في حالة إخلال المستثمر لبند دفتر الأعباء. تقوم الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار بعد إبلاغه بإعدارين دون جدوى، بفسخ بصفة انفرادية عقد الامتياز.

هكذا يمارس حق الشفعة:

ويمكن للوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار، حسب نص المادة 21 أن تمارس باسم الدولة حق الشفعة على الأملاك العقارية المتنازل عنها من المستفيد من العقار الاقتصادي وأيضا على كل ملك عقاري آخر تابع لشخص طبيعي أو معنوي خاضع لقانون الخاص، قابلة لاحتضان مشروع استثماري ومتواجد داخل المحيطات والمناطق. المهيبئة على أن يتم تحديد كيفية تطبيق ذلك عن طريق التنظيم.

هذه هي مهام الولاية قبل صدور هذا القانون:

يستمر الولاية حسب المادة 22 المختصون إقليميا في متابعة وتطهير المشاريع الاستثمارية التي من أجلها رخص الامتياز بموجب قرار ولائي أو كرس بعقد الامتياز قبل صدور هذا القانون من خلال لجنة متابعة تنشأ لهذا الغرض بقرار من الوالي. حيث يتراس الوالي أو ممثله اللجنة التي تتكون من ممثل المجلس الشعبي الولائي، ممثل المجلس الشعبي البلدي، ممثل الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار، مدير أملاك الدولة مدير مسح الأراضي والحفظ العقاري، مدير الصناعة، مدير التعمير والبناء ومدير السياحة ومدير المصالح الفلاحية، حيث يمكن للجنة عند الاقتضاء أو توسع لتشمل مصالح ولائية أخرى.

وتتولى اللجنة متابعة المشاريع الاستثمارية توجيه إعدار إلى صاحب الامتياز من أجل تدارك أي مخالفة للتشريع والامتيازات الواردة في دفتر الأعباء المرفق بعقد الامتياز، وفي حالة عدم الجدوى مباشرة إجراءات إسقاط حق الامتياز لدى الجهات القضائية بمبادرة من مدير أملاك الدولة المختص إقليميا مع البت في الطلبات المقدمة من أصحاب الامتياز فيما يتعلق بتغيير الأنشطة أو القانون الأساسي. مع إعداد تقرير كل ثلاثة أشهر يرسل على الوزراء المختصين.

المحافظ العقاري السابق للبلدية الكبرى رهن الحبس

ودعت محكمة البلدية، المحافظ العقاري السابق للبلدية الكبرى، الحبس المؤقت ، في قضية أثارت اهتمام الرأي العام المحلي، خاصة و أنها تسجل الثانية في ظرف شهرين، بالمحافظة نفسها، و التي عصفت بإطار مسؤول، في ملف تزوير للبطاقة العقارية، أفضى التحقيق القضائي إلى الأمر بإيداعه الحبس المؤقت .



القضية الجديدة والتي خلفت هزات ارتدادية مرة أخرى بإدارة أملاك الدولة ومسح الأراضي والحفظ العقاري، وتم على اثرها ايداع المحافظ السابق الحبس المؤقت، في قضية تشابهت مع سابقتها وخصت التلاعب في وثائق إدارية و عقود، و التي أصبحت ظاهرة، أدت لغاية الساعة إلى إنهاء مهام و متابعات قضائية، و حبس 04 محافظين عقاريين، و أكثر من إطار مسؤول و متهمين متواطئين، و إدانة بعضهم بالسجن النافذ، في قضايا تعلقت و مست التزوير في وثائق رسمية، و فضح الاستيلاء على أملاك عمومية والتصرف فيها، من بينهما الاعتداء على العقار المخصص لإنجاز مكتبة البلدية بعاصمة الولاية البلدية.

BAISSE DES PRIX DES HYDROCARBURES EN 2023

Les experts préconisent une rationalisation des dépenses

Les cours des hydrocarbures, gaz et pétrole, seraient, de l'avis du consultant international en énergie Abderrahmane Mebtoul, largement inférieurs en 2023 par rapport à 2022. Ce qui nécessite, estime-t-il, des prévisions à moyen et long terme dans ce domaine et une planification économique stratégique qui ne soit pas conjoncturelle. «Vu la baisse attendue au cours de cette année des prix du pétrole et du gaz, notre pays est appelé à prévoir des stratégies d'adaptation et non conjoncturelles», soutient-il, signalant que les recettes générées par les exportations de gaz naturel ont baissé de 60% au cours des premiers mois de cette année par rapport à l'an dernier à la même période. Grâce à la hausse du prix moyen du pétrole à 106 dollars le baril en 2022 et 16 dollars pour le gaz, les recettes du pays se sont intensifiées, atteignant les 60 milliards de dollars tandis que nos réserves de change se sont clôturées à la fin du mois de février 2023 à 63 milliards de dollars. «Mais vu les prévisions en termes du cours des hydrocarbures pour cette année, une rationalisation dans les choix budgétaires s'impose pour éviter les assainissements. D'autant que l'Algérie aura besoin d'un baril de pétrole à 149,2 dollars pour assurer l'équi-

libre de son budget de 2023 contre 135 dollars pour 2021-2022 et 100-110 dollars pour 2019-2020», rapporte-t-il. La planification, selon lui, doit s'étaler jusqu'à 2025, voire 2030, en tenant compte des nouvelles mutations mondiales des nouvelles filières qui se fondent sur la transition numérique et énergétique, et ce, afin d'éviter des pertes pour le pays qui peuvent se chiffrer à des dizaines de milliards de dollars.

«Faire face aux bouleversements mondiaux et aux tensions budgétaires exige une totale symbiose entre l'Etat et les citoyens. Ces derniers sont appelés à être mobilisés autour d'un large front national. L'Algérie, qui est à l'aube d'une nouvelle gouvernance fondée sur de profondes réformes structurelles, a toutes les potentialités pour avoir une croissance hors hydrocarbures et une cohésion sociale lui permettant d'être un pays pivot dans l'espace méditerranéen et africain, et même au niveau des Brics auxquels elle compte adhérer», assure-t-il. Face aux tensions géostratégiques, la mobilisation citoyenne est une condition sine qua non, car il s'agit, révèle-t-il, d'une question de sécurité nationale. «Concilier l'efficacité économique et la justice sociale dans le cadre d'une écono-

mie ouverte par la maîtrise du savoir constitue le défi principal de l'Algérie», estime-t-il. «Un Etat de droit basé sur le travail et l'intelligence est un pari politique majeur», conclut-il. Pour l'expert en énergie Tewfik Hasni, la baisse des cours du pétrole et du gaz n'impactera pas la mise en œuvre de la loi de finances 2023, car elle «s'appuie sur un prix de référence de 60 dollars». «Or, le prix du baril est actuellement au-dessus de cette référence. Seulement, comme nos recettes baisseront cette année, le budget réservé aux investissements s'en trouvera réduit.

D'où la nécessité de rationaliser le budget des équipements», signale-t-il. Même si les prix des hydrocarbures, note-t-il, ne baissent pas au cours de cette année, nos recettes seront réduites en raison de la diminution de nos quotas de pétrole. «La baisse des prix des hydrocarbures est le résultat de manœuvres plus politiques qu'économiques sur la scène mondiale. C'est pour cette raison qu'il faut se montrer prudent et œuvrer à équilibrer notre situation financière en renforçant notre production hors hydrocarbures», recommande-t-il.

■ Farida Belkhiri

LA CONJONCTURE

Par R. N.

L'impératif de développer le système juridique régissant les métiers de la comptabilité réaffirmé

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a réaffirmé, l'impératif de développer le système juridique encadrant les métiers de comptabilité notamment celui de commissaire aux comptes, au vu de l'évolution de la profession et des changements que connaît son environnement économique.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la 9^e édition des assises nationales des commissaires aux comptes organisée sous le thème "Commissaire aux comptes, garant de la confiance et de la transparence pour la relance économique", en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, M. Faid a précisé que "les pouvoirs publics aspirent à adapter le cadre juridique régissant les métiers d'expert comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé, avec les nouvelles exigences de la profession comptable pour la hisser au rang de ses paires dans les pays développés".

Vu que la profession comptable, notamment l'audit comptable, est en évolution permanente, "l'Etat, a-t-il ajouté, se devait de développer l'organisation du métier de commissaire aux comptes en l'adaptant aux normes internationales en vigueur, ce qui nécessite, plus que jamais, de renforcer le système juridique la régissant en fonction de l'évolution de la profession et de son environnement, en tenant compte de l'impact des réformes de la finance publique qui a connu récemment des percées importantes et sans précédent dans son cadre législatif et réglementaire, notamment la réforme de la comptabilité publique et la réforme du secteur des banques et des assurances". De son côté, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a appelé les commissaires aux comptes à accompagner les entreprises s'inscrivant dans la nouvelle forme juridique "société par action simplifiée", qui ouvre de nouvelles perspectives aux Start-up.

Yacine El-Mahdi Oualid a également souligné l'importance de former les commissaires aux comptes, la tendance étant vers la diversification des moyens de financement des entreprises avec l'apparition des modes de financement modernes, notamment ceux auxquels ont recours les start-up.

Le représentant du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Bachir Kechoud a évoqué, pour sa part, l'importance du rôle du commissaire aux comptes dans la relance de l'économie nationale, soulignant la nécessité pour les gens du métier de faire preuve de professionnalisme, d'engagement et d'intégrité et d'utiliser les technologies numériques et les dernières innovations dans leur domaine pour fournir des informations précises et en temps réel.

Le président de la Cour des comptes Abdelkader Benmaarouf, a pour sa part évoqué le rôle primordial des commissaires aux comptes, pour l'authentification et la certification des comptes des entreprises et des instances, conformément aux lois en vigueur.

Benmaarouf a précisé, à cet effet, que "les commissaires aux comptes aident à conserver la confiance dans le système économique, et partant, à renforcer la croissance économique à travers l'attractivité des investissements, générée par cette confiance".

ARTISANAT

Une contribution de plus de 350 milliards DA au PIB

La contribution du secteur national de l'artisanat et des métiers au Produit intérieur brut (PIB) a été estimée à plus de 350 milliards de DA en 2022, a révélé, ce dimanche à Tipasa, le Directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Kamel Eddine Bouam.

"Facteur essentiel dans le développement local, l'artisanat est un secteur économique d'importance et créateur de richesses", a indiqué Bouam, en procédant, en sa qualité de représentant du ministre du secteur, à l'ouverture d'une rencontre régionale sur la carte professionnelle numérique de l'artisan. En 2022, la valeur ajoutée

(VA) du secteur à l'économie nationale a été estimée à plus de 100 milliards de DA. "Un objectif inscrit au titre de la stratégie nationale du secteur du tourisme en Algérie, qui est rattaché à l'artisanat, à travers notamment le développement de l'entrepreneuriat et la promotion et commercialisation des produits", a-t-il ajouté.

Le DG de l'artisanat et des métiers a souligné, à ce titre, que des préparatifs sont en cours pour l'organisation du Salon international de l'artisanat à Alger (Riad El-Feth) du 17 au 24 juin, "en vue d'assurer la réussite de cet événement de nature à promouvoir la destination Algérie". Sur un autre plan, le même responsable a fait

cas d'une démarche en cours au sein de son département ministériel, pour le "recensement de tous les produits de l'artisanat, en coordination avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), par la mise en place des procédures réglementaires de protection de ces produits".

Il s'agit, a-t-il expliqué, de la mise en place d'un "label de qualité et d'authenticité made in Algeria, englobant actuellement la dinanderie de Constantine, la poterie de Bider (Tlemcen), le tapis Babar de Khenchela et le tapis de Ghardaïa, dans l'attente d'élargir cette opération, à l'avenir, à

la Kachabia de Messaïd (Djelfa), les bijoux de Beni Yenni et le tapis d'Ath Hichem (Tizi-Ouzou), et le couteau Bou-Saâdi (M'sila)".

A noter que le secteur national de l'artisanat compte plus de 442.000 artisans immatriculés, dont plus de 137.000 activant dans l'artisanat traditionnel, qui seront prochainement intégrés dans le Fichier national des artisans.

Un fait qui permettra à chaque artisan algérien de se faire délivrer une carte professionnelle numérique comportant un numéro d'identification nationale (NIN), dans le cadre de la modernisation du secteur artisanal, a informé Bouam.

Omar A.

أخبار اليوم
الثلاثاء 06 جوان 2023 / 17 ذو القعدة 1444 هـ

أخبار اليوم
www.akhbaryoum.dz
الحدث

تخطط لتحويله إلى رواق اقتصادي بامتياز

الجزائر تُعول كثيراً على الطريق العابر للصحراء

يبدو واضحاً أن الجزائر تُعول كثيراً على الطريق العابر للصحراء، حيث أكد وزير الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية، لخضر رخوخ، أمس الإثنين بالجزائر العاصمة، أن الدول المعنية بهذا الطريق، المنجز بنسبة 90 بالمائة، مدعوة للتخصيص الجيد لإنجاح مشروع تحويل هذا المحور القاري إلى رواق اقتصادي بامتياز.

واستكمالاً يندرج ضمن مساعي رئيس الجمهورية، حيال القضايا الإفريقية، من خلال نظرتة لتسعين التعاون وترقية أدوات التعاون والتنمية".

وأضاف في هذا الخصوص لأن المشاريع المهيكلت القارية مثل الطريق العابر للصحراء وخط الربط بالألياف البصرية وأنبوب نقل الغاز الرابط بين الجزائر ونيجيريا كلها تترجم رغبة الجزائر والتزامها بتحقيق الاندماج الاقليمي في القارة.

كما تجسد اهتمام رئيس الجمهورية -يقول الوزير- "بترقية التعاون لتحقيق مسار التنمية في القارة من خلال انشاء الوكالة الجزائرية للتعاون الدولي للتضامن والتنمية في 2020 وقراره وضع 1 مليار دولار لفائدة الوكالة لتمويل مشاريع تنموية منها تلك المتعلقة بالمنشآت القاعدية في إفريقيا".

وأكد رخوخ أيضاً أن الطريق العابر للصحراء الذي هو "ضمن الوسيات الجزائرية الاستراتيجية" مرتبط بمشاريع أخرى على غرار مشروع الطريق الرابط بين تندوف وزويرات (موريتانيا) على مسافة تقارب 800 كلم، كونه منفذ جد هام إلى إفريقيا الغربية.

الدراسات التقنيتية شهر سبتمبر المقبل، بإشراف مكتب دراسات عمومي جزائري، مع دراسة إمكانية ربط هذا المحور بالطريق العابر للصحراء.



الحدود الجزائرية المالية ومنطقة كيدال"، وفق تصريح السيد رخوخ للصحافة على هامش اللقاء.

ولدى تأكيده على أهمية الطريق القاري، كونه "الناقل الأساسي للتنمية على الصعيدين الاقتصادي والاجتماعي وتحسين ظروف الحياة والاستقرار والتنمية" في البلدان المعنية، أبرز الوزير أن "دعم الجزائر المستمر لإنجاز الطريق العابر للصحراء ويجري الاجتماع بمشاركة ممثلين عن كل من البنك الإسلامي للتنمية وكذا مؤتمر الأمم المتحدة للتجارة والتنمية "أونكتاد".

أشغال مشروع طريق تندوف-زويرات تتطلق قريباً

أما عن وجود بعض الأشطر من المنشأة التي لم تتطلق بها الأشغال بعد، لاسيما في مالي، "فمن الممكن أن تساهم الجزائر في إطلاق إنجازها لاسيما بالنسبة للمقطع الرابط بين

قال رخوخ خلال أشغال اجتماع لجنة الربط للطريق العابر للصحراء في دورته الـ75، أنه "بعد استكمال عملية الأنجاز يتوجب على الدول المعنية التحضير الملائم إلى تحويل هذه الطريق إلى رواق اقتصادي، بتوسيع إطار التشاور مع القطاعات الأخرى المعنية، التي تشمل المالية والتجارة والنقل وهذا من أجل ترقية المبادلات وتسهيل العمليات التجارية" بين الدول التي يعبرها الطريق.

وجرى افتتاح اجتماع اللجنة الذي يضم ممثلين عن الجزائر وتونس ومالي ونيجيريا والكويت، بحضور وزير المالية لعزیز فايد، ووزير التجارة وترقية الصادرات الطيب زيتوني، ووزير النقل يوسف شرفة.

ويبحث اللقاء الذي يدوم يومين مدى تقدم إنجاز هذا الطريق "الاستراتيجي" وإيجاد آليات لتحويله إلى رواق اقتصادي وهو ما تم الاتفاق عليه خلال الدورة 73 للجنة المنعقدة بالجزائر في جوان 2022 بهدف "ترقية المبادلات التجارية، وهي من المحاور الهامة المسجلة في جدول أعمال اللقاء وكذا التنسيق وحشد الموارد لهذا المشروع الذي من شأنه فك العزلة على ساكنة بلداننا"، يوضح الوزير.

وأضاف رخوخ أن الدول الست المعنية بهذا المشروع اتفقت خلال اجتماع اللجنة بالجزائر في جوان 2022 على "تحويل الطريق إلى رواق اقتصادي وفق منظور اندماجي تنموي وبأساليب تسيير حديثة تتمثل في الاستغلال الأمثل لهذا المشروع وتنميته، لاسيما في مجال تسهيل وترقية التبادل التجاري".



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger